

PAR COURRIEL

Montréal, le 20 août 2021

Monsieur

OBJET : Réponse à votre demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous avons reçu une demande d'accès à l'information transmise par courrier électronique le 10 août 2021 visant à obtenir copie des documents suivants :

« le nombre d'employés au sein de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$, la moyenne de salaire desdits employés, ainsi que le salaire le plus élevé et le moins élevé desdits employés. »

Vous nous demandiez par ailleurs de « *séparer les données en fonction de si lesdits employés sont à l'institution ou au sein d'un organisme relevant de l'institution* » et, le cas échéant, d'indiquer de quel organisme ils relevaient.

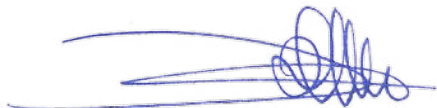
En réponse à votre demande, voici un tableau précisant le nombre d'employés au sein de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$, ainsi que la moyenne de salaire desdits employés.

...2

Nombre	Salaire Total	Site
1	100 286,00 \$	ITHQ
2	100 286,00 \$	ITHQ
3	100 286,00 \$	ITHQ
4	107 009,00 \$	ITHQ
5	112 219,00 \$	ITHQ
6	112 219,00 \$	ITHQ
7	112 219,00 \$	ITHQ
8	112 219,00 \$	ITHQ
9	112 219,00 \$	ITHQ
10	112 219,00 \$	ITHQ
11	112 219,00 \$	ITHQ
12	125 574,00 \$	ITHQ
13	125 574,00 \$	ITHQ
14	140 517,00 \$	ITHQ
15	140 517,00 \$	ITHQ
16	140 517,00 \$	ITHQ
17	140 517,00 \$	ITHQ
18	197 303,00 \$	ITHQ
Moyenne desdits salaires	122 440,00 \$	

Pour votre information, tous ces employés sont des cadres pour lesquels le traitement est établi conformément à la *Directive concernant l'ensemble des conditions de travail des cadres du Conseil du trésor*, à l'exception de celui de la Directrice générale dont la rémunération est établie par Décret. L'extrait de la directive du Conseil du trésor vous ait également transmis en pièce jointe.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



Déwi COLLIN, avocate
Secrétaire générale adjointe

p.j.